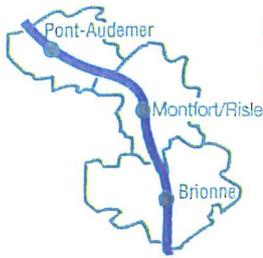


# Syndicat Intercommunal de la Basse Vallée de la Risle



PRÉFECTURE DE L'EURE

18 AVR. 2016

ARRIVÉE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

-----

Date de la convocation

7 mars 2016

Date d'affichage

23 mars 2016

Nombre de Membres

En exercice : 30

Présents : 17

Votants : 19

### OBJET : PARTICIPATION DU SIBVR POUR L'OCCUPATION DES LOCAUX

L'An Deux mille seize, le 23 mars à 17 heures 30, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du département de la médiathèque de SAINT-PHILBERT-SUR-RISLE, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Francis COUREL.

Etaient présents : MM. les Délégués communaux :

MM. TROCQUE, POTTIER, BEIGLE, BEURIOT, BELLONCLE, DANSET, TIHY, DOUBLET, COLLIARD, DESCHAMPS, LE CONTE, SALOMON, FOUET, Mme RENARD, Mme DEFLUBE, Mme MADOTTO

Ayant donné pouvoir : M MAHIETTE donne pouvoir à M BEIGLE

M BRONGNIART donne pouvoir à Mme MADOTTO

Autres présents :

M BARE Mathieu aide comptable

M DUPUIS technicien rivière

M DURAND garde rivière

Monsieur BEURIOT a été élu secrétaire

Monsieur le Président rappelle que le Syndicat Intercommunal de la Basse Vallée de la Risle occupe les locaux dans l'enceinte de la mairie depuis de nombreuses années.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, la commune de Saint Philbert sur Risle souhaite faire participer le SIBVR aux charges de fonctionnement inhérentes à la commune, à savoir le chauffage, l'électricité, l'utilisation de la photocopieuse ainsi que le nettoyage de la vitrerie et le ménage des locaux.

Ces charges se répartissent comme suit :

- Electricité 150€
- Gaz 530 €
- Utilisation de la photocopieuse 2 300€
- Nettoyage vitrerie 800€
- Ménage du bureau : 200€

Soit un montant total de 2980€.

**VU L'EXPOSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT,**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **ACCEPTTE** la proposition de Monsieur le Maire de SAINT PHILBERT SUR RISLE,
- **ACCEPTTE** le coût annuel de la participation du SIBVR à hauteur de 2 980€,

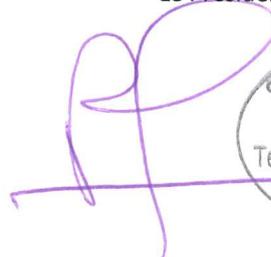
PRÉFECTURE DE L'EURE

18 AVR. 2016

ARRIVÉE

Pour copie certifiée conforme

Le Président,



Francis COUREL